

Compte rendu conseil municipal du jeudi 8 février 2024

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Caroline DULAC, Christian LHULLIER, Géneviève POINTELIN, Elizabeth VINIT, Véronique CHARMASSON

Absent : Nicolas PIQUET pouvoir à Geneviève POINTELIN

Excusé : Philippe FOURNIER

Secrétaire de séance : Véronique CHARMASSON

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2) Recrutement d'employé communal

Charles MONNAY, prochainement nouvel habitant de Montigny, a répondu à la demande de recrutement d'agent d'entretien communal à temps partiel, soit trois jours par semaine. Polyvalent par son cursus professionnel, il effectuera des travaux d'entretien des bâtiments communaux, cimetière, nettoyage de la voirie etc ... spécialisé et diplômé en aménagement paysager, il sera de bons conseils pour le village. Modalité d'embauche : recrutement dans un premier temps en qualité d'agent contractuel, validation du conseil municipal.

3) Projet chalet / Programmation 1ère réunion

L'Atelier ZOU, société d'architecture et d'urbanisme située à Lons le Saunier, accompagnera la municipalité porteuse de la réhabilitation du Chalet *et de l'école*. Une première réunion avec Mariette PERRARD chef de projet et le conseil municipal est prévue le lundi 19 février.

4) Facturation eau/assainissement 2024 (exercice 2023)

Comme cela a été décidé lors du Conseil Municipal du 2 février 2023, § 4, la facturation de la collecte et du traitement des eaux usées évolue. Ainsi, sur les factures de 2024 (consommation 2023), s'ajoute la « redevance pour le déversement dans le réseau d'Arbois » de l'ordre de 0,58 € par m³ consommé.

S'agissant de la redevance pour les rejets vinicoles, elle fera l'objet d'une facturation indépendante pour les usagers concernés.

A ce jour tous les compteurs ont été relevés par les conseillers municipaux.

5) Accélération de Production d'Énergies renouvelables (loi APER) suite

A l'heure actuelle rien de concret pour la commune. Les ZAPENR, zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en termes de production d'énergie ne sont pas définies. Une concertation avec les habitants est envisagée au cours de l'année.

6) Jeux Olympiques : Grande randonnée vers Paris

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, sept grands itinéraires de randonnée vont converger de toute la France vers la capitale. Le Jura a la chance d'être traversé par un de ces itinéraires nationaux (GR 59) du 24 mars au 3 avril. Les étapes sont ouvertes à toutes et à tous, chaque participant randonnera en totale autonomie (eau, alimentation et retour à son véhicule). L'étape Arbois /Salins-les-Bains de 18,5km traversera Montigny le 2 avril entre 10h et 10h30. La municipalité en soutien à la manifestation

propose un ravitaillement convivial au passage des participants chemin Concours. Les habitants sont conviés à encourager les marcheurs.

7) Questions diverses

- Samedi 23 mars 2024 le « **Trail du cirque du fer à cheval** », 6^{ème} édition, traversera notre village par le quartier Saint Laurent, plus de 1500 participants sur les sentiers en 2023.
- Ordures ménagères : Si vous avez été avisé du changement de votre bac, et que celui-ci n'est pas encore réalisé, joindre le service du SICTOM de Champagnole au **0384520664** (rappel les nouveaux bacs sont pucés, pas plus de 18 levées par an, chaque vidange supplémentaire sera facturée)
- **Chenil quartier Vauxelle**

Suite à l'ordonnance pénale du 8 novembre 2022 le propriétaire n'a pas mis en conformité les lieux et les ouvrages, la Direction Territoriale des Territoires a transmis à la direction régionale des finances publiques une première pénalité (condamnation à payer une somme d'argent) avec une date de limite de paiement au 15 février, une nouvelle visite de contrôle sur le terrain est programmée.

- Réunion de la commission animation pour préparer le **concert du vendredi 8 mars à 20h15** en l'église de Montigny. :

Trombones et piano avec Ian VERONESE et Maud VANTIEVEN

- Le local à côté de l'Alambic sera en location prochainement, des petits travaux d'électricité et de menuiserie sont nécessaires pour la conformité.
- **Eclairage public.** : La commune a fait le choix de réduire les coûts et d'économiser de l'énergie. L'utilisation de luminaires de haute performance et de lampes basse consommation a permis de supprimer des lampadaires dans le village. Suite au questionnement de riverains voici pourquoi le chemin Saunier qui possédait 4 lampadaires sur une longueur de 97 m soit tous les 24m est passé à 3 lampadaires tous les 32m ce qui est raisonnable comparé à d'autres rues.
- **La Fibre** est quasiment installée dans tous les quartiers sauf Vauxelle où des foyers ne sont pas encore raccordables.

Fin de séance 22h15, **prochain conseil municipal le jeudi 7 mars.**

La secrétaire



Le maire

